



## CONSIDÉRATION OU DÉNI : IL FAUT CHOISIR

**FO Carrefour Sièges** se félicite que les salariés des magasins et entrepôts ainsi que les « volontaires » bénéficient d'une prime (Prime PEPA).

**FO Carrefour Sièges** indique que cette prime à la vue du montant n'est ni une prime de risque, ni une prime de la peur. Cette prime correspond au surcroît de travail dû à l'annonce brutale du confinement avec une augmentation forte de fréquentation de la clientèle.

**FO Carrefour Sièges** s'interroge sur l'oubli de certains périmètres.

### **Pourquoi les salariés des Sièges sont ils oubliés ?**

Ont-ils assuré la continuité de service avec efficacité et agilité permettant de faciliter les approvisionnements en magasins en renforçant les référencements ?

Les salariés employés, AM et cadres des Sièges souffrent-ils de surcharge de travail au quotidien aggravée par un manque de mesures de protection pour limiter les effets psychiques liés au confinement ?

**La réponse est OUI.** La prime liée au COVID 19, **est une prime pour soutenir les salariés qui continuent leur activité en contact ou non avec le public.**

**En l'espèce, l'ensemble des salariés des Sièges, en télétravail répondent à ce critère**

Carrefour par sa décision, crée de l'incompréhension au lieu de renforcer la cohésion **car TOUS les salariés participent à l'effort commun :**

## **Garantir auprès de nos concitoyens la sécurité alimentaire**

**FO Carrefour Sièges** déplore et regrette cet « oubli ». L'exclusion de salariés entraîne cette irritante question. Pourquoi un tel déni ?

**FO Carrefour Sièges** rappelle la double peine qui frappe les salariés : prise obligatoire de jours RTT, RS et CET, et omission permanente de la Direction de leur engagement au travail.

**FO Carrefour Sièges** évite les mots « méfiance ou défiance ou suspicion », place ce « raté » sur la fatigue de nos Dirigeants **car les salariés des Sièges dits « invisibles » à ce jour seront indispensables et incontournables pour le Jour d'Après.** N'insultons pas l'Avenir

**FO Carrefour Sièges** refuse un clivage, une fracture entre salariés, car TOUS nous sommes interdépendants. De par nos métiers nous interagissons.

**FO Carrefour Sièges** attend une réelle considération et reconnaissance des salariés en télétravail, salariés qui encore à ce jour ne démeritent pas.

**FO Carrefour Sièges** rappelle que les salariés à date prennent en charge au quotidien 5 jours / semaine les frais découlant de l'exercice du télétravail.

**FO CARREFOUR SIÈGES ATTEND UN ACTE FORT  
DE LA PART DES DIRIGEANTS**



**Téléchargez l'appli FO Carrefour sièges  
FO toujours plus proche de vous  
C'est tous les jours et dans votre poche**

